

Séance du 15 octobre 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 9 octobre 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, MM. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

A DONNE POUVOIR : Mme Chabaud-Nadin à M. Neys.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Aguerre présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Commission extramunicipale « Lutte contre les discriminations et l'égalité des droits » - Désignation complémentaire.

Par délibération du 17 juillet 2014, le conseil municipal a procédé à la création, pour la durée du mandat, de la commission extramunicipale « Lutte contre les discriminations et l'égalité des droits » et à la nomination de ses membres.

Il est demandé au conseil municipal de compléter la liste des membres de cette commission extramunicipale en désignant les représentants suivants :

- M. Eric Landrieux pour le Centre de formation des apprentis de l'Agglomération Côte-Basque Adour ;

- Mme Nathalie Fernandez pour le Réseau d'éducation prioritaire.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.